



LE FEUILLETON

Volume 42/ Numéro 1 Le 1^{er} septembre 2023

Équipe du journal Le Feuilleton :

Réception des articles, rédaction et mise en page : Josée Hamelin

Révision des textes : Josée Hamelin

Impression : comité d'Éducation populaire en collaboration avec la municipalité de Nédélec

Pour vos commentaires et suggestions :

lefeuilleton@hotmail.com

Bibliothèque

La bibliothèque est ouverte, le jeudi, de 19h00 à 20h00.

À LA BIBLIOTHÈQUE DE NÉDÉLEC

MINIVILLE VOUS INVITE À LA NOCE

DIMANCHE LE 1^{er} OCTOBRE 2023

DE 13H30 À 15H30

Dans le cadre de la journée de la Culture

ACTIVITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE : CRÉATION DE PETITS PERSONNAGES QUI FERONT LA FÊTE À Miniville.

Prix de participation remis entre le 2 et le 10 octobre.

Les créateurs pourront récupérer leur miniature.

Prix de participation remis entre le 2 et le 10 octobre.

Les créateurs pourront récupérer leur miniature.

'ÉDUCATION POPULAIRE DE NÉDÉLEC offre une session d'exercices VIACTIVE.

LIEU: Local de l'Âge d'Or

Quand: Septembre-Octobre ou Octobre-Novembre selon le besoin

Heure: 10h à 11h

Jour: lundi ou mercredi

INSCRIPTION IMMÉDIATE ET GRATUITE

auprès de Gaétane Macoux: 784-2044 OU gaetanemarcoux@hotmail.ca



Le comité d'éducation populaire de Nédélec invité toute la population du Témiscamingue à :

Quoi : une session de 10 cours de yoga

Quand: les mardis à 17:00 débutant le 12 septembre 2023

Où: au local de l'âge d'or de Nédélec

Personne ressource : Claudette Beaupré

Pour inscription et informations communiquez avec Annie Pelchat au 819-784-2008



Petite annonce

A donner : un exerciceur en état de marche. Doit partir le plus vite possible. Pour plus d'informations tel: Céline Trudel : 819-784-5281



MESSAGE DE LA MUNICIPALITÉ DE NÉDÉLEC

PROCHAINE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL :

Lundi **18 septembre 2023** à 19 h à la salle du conseil

Bienvenue à tous les citoyens !

En tout temps, vous pouvez nous faire parvenir vos demandes ou vos questions au bureau 819-784-3311 ou par courriel : nedelec@mrctemiscamingue.qc.ca



Prenez note que le cinquième versement du compte de taxes de la municipalité de Nédélec viendra à échéance le 28 septembre prochain.



Bonne rentrée



La municipalité de Nédélec souhaite à tous les étudiants, parents et professeurs une bonne rentrée scolaire 2023. Nous vous souhaitons une belle année remplie d'une multitude de découvertes, de nouvelles connaissances et surtout beaucoup de nouvelle amitié. Amusez-vous!

N'oubliez pas de redoubler de prudence et de vigilance. Soyez attentifs aux feux de signalisation des autobus scolaires et aux traverses scolaires.



Fête du Travail



Prenez note que le bureau municipal sera fermé le lundi 4 septembre prochain en raison de la fête du Travail. Nous serons de retour le mardi 5 septembre avec l'horaire régulier. Bonne fin de semaine à tous!



Dans le but d'assurer la protection des ressources naturelles et la sécurité du public. Il est interdit de circuler en véhicule ailleurs que sur un chemin public. Il est donc interdit de circuler en véhicule récréatif dans les parcs et espaces aménagés par la municipalité (parc des aînés, parc du Centre des Loisirs, terrain de balle, à la patinoire ainsi que dans le sentier écologique). Merci de respecter ces quelques consignes.



Pour toutes questions relevant de l'inspecteur municipal Shawn Robillard:

Courriel :

inspecteurnedelec@mrctemiscamingue.qc.ca

numéro de cellulaire : 819 629-7465

Vous voulez en savoir un peu plus sur notre municipalité! Que ce soit sur nos règlements, nos politiques, nos procès-verbaux, les avis publics! Toutes ces informations et encore plus, sont accessibles en ligne sur notre site WEB : www.municipalite.nedelec.qc.ca

Vous avez des commentaires ou des plaintes à formuler, n'hésitez pas à vous rendre au bureau municipal où vous serez invité à remplir un formulaire de plainte.

Nous vous invitons aussi à visiter celui de la MRC de Témiscamingue. Il regorge d'informations de toutes sortes! Journaux municipaux, carte interactive, actualité, etc.: www.mrctemiscamingue.org



Message important!

Vente de terrain

La municipalité retourne en appel d'offres pour la vente d'un terrain sur le territoire de Nédélec. Si vous avez des questions où si vous vous êtes intéressé par l'achat du terrain, **vous devez** communiquer avec le bureau municipal afin de vous procurer le document d'appel d'offres **obligatoire** pour tout dépôt d'offre.



Nédélec, le 25 août 2023

APPEL D'OFFRES - VENTE DE TERRAIN CHEMIN DES PINS

La municipalité de Nédélec requiert des offres d'achat pour 1 terrains appartenant à la municipalité:

Terrain situé sur le chemin des Pins, cadastre 2 849 939, ce terrain est enclavé et en zone agricole.

Les personnes intéressées devront présenter leur soumission dûment complétée sur le formulaire préparé par la municipalité sous enveloppe scellée, cachetée et clairement identifiée portant la mention « **APPEL D'OFFRES - VENTE DE TERRAIN SUR LE CHEMIN DES PINS** » au plus tard **le 28 septembre 2023 à 15 heures.**

Les soumissions devront être déposées en mains propres ou par messagerie spéciale à l'adresse suivante:

Municipalité de Nédélec
33 rue Principale, C.P. 70
Nédélec QC J0Z 2Z0

L'ouverture des soumissions se fera immédiatement après l'expiration du délai, soit **le 28 septembre 2023** au bureau de la municipalité à l'adresse ci-dessus mentionnée, **à 15h 01.**

Ne seront considérées que les soumissions présentées sur le formulaire de la municipalité de Nédélec, qui sera disponible au bureau de la municipalité situé à l'adresse indiquée ci-dessus, et ce, du lundi au jeudi de 8 h à midi et de 13 h à 16 h, **à compter du lundi 28 août 2023, ou sur demande par courriel** à l'une des adresses suivantes : nedelec@mrctemiscamingue.qc.ca ou develnedelec@mrctemiscamingue.qc.ca.

Noter que la mise du prix minimale pour le lot mis en vente est de **20 000 \$**

La présente ne constitue pas une offre de vendre. La municipalité de Nédélec ne s'engage à accepter ni la plus élevée ni aucune des soumissions reçues ni encourir aucune obligation ou aucuns frais envers les soumissionnaires.


Mme Lise Dénommé, Dir. gén. - greff. - trés.
Municipalité de Nédélec
Téléphone : 819 784-3311 poste 1
Courriel : nedelec@mrctemiscamingue.qc.ca



Message important de la MRC

Des fonds sont mis en place par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Le tout pour veiller à la mise en œuvre et à l'atteinte des objectifs de l'entente de vitalisation.

Si vous vous identifiez comme l'un des organismes ci-dessous, vous pouvez présenter vos projets.

À cet égard, contactez Magnélique Richard Tuyishimire à agentvitalisation@mrctemiscamingue.qc.ca !



FRR-VOLET 4: SOUTIEN À LA VITALISATION

IL S'AGIT DES FONDS MIS EN PLACE PAR LE MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (MAMH). LA MRC DE TÉMISCAMINGUE A LA RESPONSABILITÉ DE GÉRER CES FONDS, ET DE VEILLER À LA MISE EN ŒUVRE ET À L'ATTEINTE DES OBJECTIFS DE L'ENTENTE DE VITALISATION À TRAVERS LE COMITÉ DE VITALISATION.

LES BÉNÉFICIAIRES DU FONDS DOIVENT PRODUIRE DES RAPPORTS DE DÉROULEMENT DE LEURS PROJETS ET AUSSI DES RAPPORTS FINAUX, Q'ILS VONT ENVOYER À L'AGENT DE DÉVELOPPEMENT EN VITALISATION DE LA MRC. LA MRC DOIT AUSSI PRODUIRE LES MÊMES RAPPORTS AU MAMH.

POUR LES DÉTAILS OU LE DÉPÔT: 819 629-2829 (poste 260)
agentvitalisation@mrctemiscamingue.qc.ca



AVIS AUX CITOYENS

INSPECTION DES BACS



La MRC de Témiscamingue avise la population que les inspections des bacs des matières recyclables, compostables et des déchets se poursuivent encore cette année.

En effet, depuis 2016 que la MRC embauche des inspecteurs qui vérifient le contenu des bacs mis au chemin. Jusqu'à présent, nous n'avons remis que des billets de courtoisie, afin de rappeler certaines consignes à respecter et informer la population sur les principales erreurs commises. Après sept années à conscientiser les citoyens, la MRC se doit de passer à une autre étape, soit celle d'émettre des constats d'infraction.

Il importe de préciser que les gens qui font des efforts de tri, mais qui commettent certaines erreurs par méconnaissance, ne recevront aucune amende. Les personnes visées par cette mesure sont celles qui ne font aucun effort et qui mettent n'importe quelle matière dans n'importe quel bac.

Il est primordial de diminuer le volume de déchets que nous transportons au lieu d'enfouissement de Rouyn-Noranda, étant donné que ceux-ci représentent une facture de plus d'un million de dollars par année. Malheureusement, nous retrouvons encore trop de matières compostables dans le bac noir, ce qui augmente la facture annuelle. De plus, beaucoup de contaminants se retrouvent encore dans le compost ainsi que dans le recyclage. Toutes ces erreurs de tri ont un coût collectif. Par ces inspections, la MRC espère donc un changement de comportement et une réduction des frais.

Évidemment, tout constat d'infraction sera précédé d'un avertissement, afin de donner une chance aux contrevenants de modifier leurs habitudes, sans avoir à payer d'amende.

Les gens qui ne font aucun effort de tri se verront remettre une amende de :

- 50 \$ pour une première infraction
- 100 \$ pour une deuxième infraction
- 150 \$ pour les suivantes

S'il s'agit d'un ICI (industrie, commerce et institution), l'amende est fixée à :

- 100 \$ pour une première infraction
- 200 \$ pour une deuxième infraction
- 300 \$ pour les suivantes

L'inspecteur sera donc présent sur l'ensemble du territoire, lors des journées de collecte de chaque municipalité.

Pour obtenir davantage d'information sur la gestion des matières résiduelles, la MRC invite la population à consulter les divers documents disponibles sur son site internet au www.mrcetemiscamingue.org sous l'onglet « Collecte sélective et environnement ».

MERCI DE CONTRIBUER À L'EFFORT ENVIRONNEMENTAL,
C'EST COLLECTIVEMENT QUE
NOUS FERONS LA DIFFÉRENCE !



AVIS AUX CITOYENS

INSPECTION DES BACS



CITOYENS

- 50 \$ pour une première infraction
- 100 \$ pour une deuxième infraction
- 150 \$ pour les suivantes



INDUSTRIE, COMMERCE, INSTITUTIONNEL

- 100 \$ pour une première infraction
- 200 \$ pour une deuxième infraction
- 300 \$ pour les suivantes



TRIER PEUT DÉSORMAIS
VOUS FAIRE ÉCONOMISER !



POURQUOI DES AMENDES ?
CAR C'EST LE BAC NOIR QUI COÛTE
LE PLUS CHER À DISPOSER !



RECYCLAGE

Coûts compensés à 100 %



COMPOST

Coûts estimés à environ 52 000 \$
par année

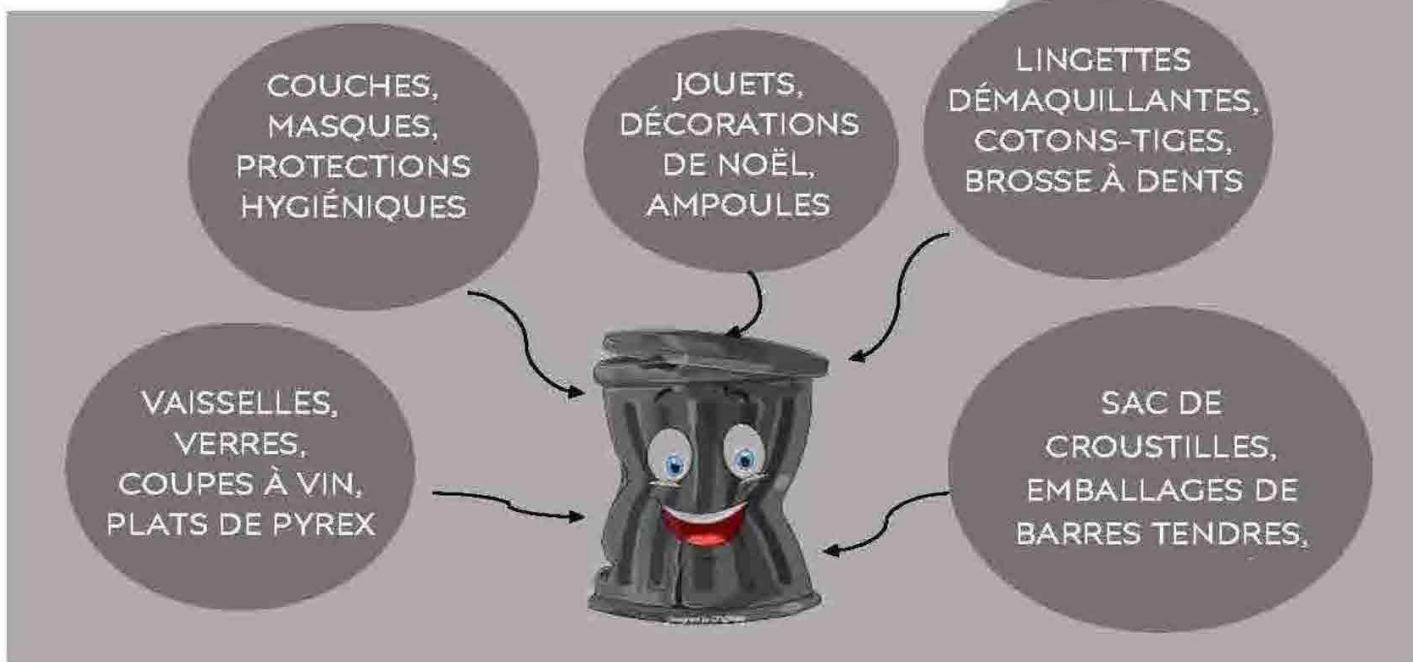


DÉCHET

Coûts de PLUS D'UN MILLION \$\$\$
par année



OÙ JETER MES DÉCHETS?



RECYCLAGE

PAPIERS & CARTONS	VERRE	PLASTIQUE	MÉTAL
CIRCULAIRES, FACTURES, FEUILLES BLANCHES OU DE COULEUR, CARTONS DE LAIT, CARTONS ONDULÉS, BOÎTES D'ŒUFS,	BOUTEILLES DE VIN, BOISSON GAZEUSE, BOISSON ALCOOLISÉE, CONTENANTS ET POTS DE VERRE TOUTES FORMES ET COULEURS	BOUTEILLES ET CONTENANTS DE PLASTIQUE, SAC EN PLASTIQUE, TOUT PLASTIQUE RIGIDE (#1 à 7) SAUF LE #6 (STYROFOAM)	CONTENANTS D'ALUMINIUM, BOÎTES DE CONSERVE, CANETTES D'ALUMINIUM, PAPIER D'ALUMINIUM PROPRE



ÉCO-CENTRE

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION, MEUBLES, MATELAS, ÉLECTRONIQUES, PEINTURES, AÉROSOLS, HUILES USÉES, BATTERIE DE VOITURES

COLLECTE SÉLECTIVE

MATIÈRES RECYCLABLES (Bac bleu) (ce qui est accepté)

Papier et carton :

- Papier blanc et de couleur, papier à lettres et de bureau, papier kraft, papier à dessin, papier de soie, papier d'emballage, papier déchiqueté
- Journaux, circulaires, catalogues, revues, magazines et annuaires téléphoniques
- Livres, cahiers, enveloppes, carnets, bloc-notes, factures, lettres et chemises de classement
- Sacs bruns d'épicerie
- Cartons de lait, de crème et de jus (cartons cirés)
- Boîtes de carton (cartons ondulés et cartons plats)
- Boîtes d'œufs, tubes et rouleaux de carton



Verre :

- Bouteilles de vin, de boisson gazeuse et alcoolisée (verre clair ou coloré)
- Contenants et pots de verre de toutes formes et couleurs

Plastique :

- Bouteilles de plastique clair et de couleur (eau de javel, shampoing, produits alimentaires, produits d'entretien ménager, boissons gazeuses, eau de source, etc.)
- Contenants de plastique clair et de couleur (contenants de margarine, gros contenants de yogourt, etc.)
- Couverts et bouchons de plastique
- Sacs de plastique (sacs d'épicerie ou de magasinage, sacs de poubelle, sacs à pain, sacs à sandwiches, etc.)
- Tous les plastiques rigides avec code de récupération (# 1 à 7), à l'exception du code 6 (ex. : styrofoam) qui n'est pas recyclable

Métal :

- Contenants d'aluminium (assiettes, moules, plats, etc.)
- Couverts et bouchons de métal
- Boîtes de conserve
- Canettes d'aluminium
- Papier d'aluminium propre

MATIÈRES COMPOSTABLES (Bac vert) (ce qui est accepté)

De la cuisine :

- Tout aliment frais, surgelé, séché, cuit et préparé, restes de table et aliments périmés (SANS EMBALLAGE)
- Fruits et légumes (entiers, pelures, noyaux, épis de maïs)
- Viande, volaille et poisson (y compris os, peau, gras et viscères)
- Produits laitiers (fromage, beurre, etc.)
- Coquilles de noix et écales d'arachides
- Œufs et leurs coquilles
- Mouture de café, filtres, sachets de thé et de tisane
- Matières grasses et condiments
- Pain, céréales, pâtes alimentaires
- Desserts, friandises et produits de confiserie
- Algues, Fruits de mer



Du terrain :

- Gazon, mauvaises herbes et autres résidus de jardinage
- Feuilles mortes, écorces, petites racines, paille, foin
- Fleurs et plantes d'intérieur, terre comprise
- copeaux et sciures de bois NON traité et NON peint
- Cônes et aiguilles de conifères
- Petites branches (max : 3/4 po de diamètre & 2 pi de long)
- Tailles de haies fraîches, végétaux sains ou malades
- Tourbe et terre attachée à cette dernière

Papier et carton souillés de nourriture :

- Essuie-tout, serviette de table, mouchoirs, papier à main, journaux, Napperons et nappes en papier (sans plastique)
- Emballages d'aliments en papier ou carton non cirés et non plastifiés (boîtes de pizza ou autres boîtes de livraison de repas souillées, sacs de farine, boîtes d'œufs, papiers à muffins, etc.)
- Assiettes et verres de carton (non cirés)

Autres matières acceptées :

- Cendres FROIDES ou humides (sans clous)
- Nourriture pour animaux
- Litière d'animaux domestiques
- Cheveux, poils et plumes d'animaux

DÉCHETS DOMESTIQUES (Bac noir)

- Assouplisseurs en feuille, papier carbone, papier ciré, papier composé (enveloppes matelassées), papier hygiénique (serviettes hygiéniques, couches, tampons, etc.), papier métallique (sacs de croustilles, emballage de barres tendres, sachets de pâtes Lipton, etc.), emballage multicouche, cartables, photographies, tapisseries, autocollants



Verre :

- Ampoules électriques, fibre de verre, flacons de parfum et de produits de beauté, vaisselle, verre à boire, porcelaine, cristal, pyrex, céramique et terre cuite inutilisables, verre plat (miroirs, vitres, pare-brise), phares d'automobile

Métal :

- Ferrailles, clous, vis, ustensiles de cuisine et chaudrons inutilisables (préférentiellement, acheminer tout type de métal dans les éco-centres et REL)

Métal :

- Ferrailles, clous, vis, ustensiles de cuisine et chaudrons inutilisables (préférentiellement, acheminer tout type de métal dans les éco-centres et REL)

Plastique :

- Bâches (toiles de piscine, abris d'auto, etc.), boyaux d'arrosage, cassettes audio ou vidéo inutilisables, pellicule plastique – cellophane (genre « Saran Wrap »), plastiques commerciaux et industriels, styromousse (styrofoam) même s'il est codé 6, stylos, plastiques non numérotés, pailles

Divers :

- Animaux morts, cordes de tout genre, décorations, sacs tissés, élastiques et rubans adhésifs, jouets, articles pour bébé, vêtements et articles de sport inutilisables, produits de caoutchouc, stores, tapis, tuiles de plafond, vinyle ou autres résidus de construction, rénovation ou démolition inutilisables (autres que le bois naturel), tubes et pompes dentifrice, briquettes de BBQ, poussière d'aspirateur et charpie de sècheuse



Avis public d'élection

MUNICIPALITÉ NÉDÉLEC

DATE DU SCRUTIN 2023-10-29

Par cet avis public, **Lise Dénommié**, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices et aux électeurs de la municipalité.

1. Le poste suivant est ouvert aux candidatures :

Poste de conseillère ou conseiller – Siègne # 4

2. Toute déclaration de candidature doit être produite au bureau de la présidente d'élection pour recevoir les déclarations de candidature, le cas échéant aux jours et aux heures suivants :

Du 15 septembre au 29 septembre 2023

Horaire :

Lundi	De 8h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Mardi	De 8h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Mercredi	De 8h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00
Jeudi	De 8h00 à 12h00	De 13h00 à 16h00

Attention : le vendredi 29 septembre 2023, le bureau sera ouvert de 9 h à 16 h 30 de façon continue.

3. Si plus d'une personne pose sa candidature à un même poste, vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné aux dates et aux heures suivantes :

Jour du scrutin : **Dimanche 29 octobre 2023**, de 10 h à 20 h

Jour de vote par anticipation : **Dimanche 22 octobre 2023**, de 12 h à 20 h

4. La personne suivante a été nommée secrétaire d'élection : **Madame Josée Germain**

5. Vous pouvez joindre la présidente d'élection (ou joindre son adjointe ou adjoint, le cas échéant) à l'adresse et au numéro de téléphone ci-dessous.

Présidente d'élection

Adresse : **33 rue principale, Nédélec QC J0Z 2Z0**

Téléphone : **819-784-3311 poste 1**

Cellulaire : **705-679-4135**

Secrétaire d'élection

Adresse : **33 rue principale, Nédélec QC J0Z 2Z0**

Téléphone : **819-784-3311 poste 4**

Signature :

Donné à **Nédélec** le **29 août 2023**

Lise Dénommié, présidente d'élection

SM-1 (22-03)

Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, art. 99





Domaine
Breen

Visitez le Domaine Breen

Un siècle de vie au Témiscamingue

domainebreen.com |  **Domaine Breen**

Ouvert tous les jours de 10 h à 17 h
Du 24 juin à la Fête du travail

24, rue Principale Nord, St-Bruno-de-Guigues
819 728-2295 | domainebreen@hotmail.com



Pour une deuxième
année, nous vous invitons
à une exposition de
photos anciennes sur le
patrimoine bâti de
St-Bruno-de-Guigues.



GYM CERVEAU

Cet automne, on brasse nos méninges à Nédélec !



Alors que les enfants s'apprêtent à retourner à l'école, La Table de Concertation Vie Citoyenne de Nédélec invitent les 50 ans et + à se regrouper pour une nouvelle activité de gymnastique de méninges. Si vous désirez travailler différentes fonctions cognitives de votre cerveau, comme la mémorisation, la logique et la concentration dans un contexte agréable et stimulant, ce cours est pour vous !

Groupe maximum de 20 personnes
Tous les mercredis de 13 h30 à 15 h30
Du 20 septembre au 6 décembre (12 semaines)
Local : à confirmer sous peu
Frais : gratuit

Inscrivez-vous dès aujourd'hui, les places sont limitées.

Contactez Josée au bureau municipal : 819-784-3311 poste 4

Où

Au develnedelec@mrctemiscamingue.qc.ca



DÎNER COMMUNAUTAIRE

Mardi le 15 août dernier, les enfants du camp de jour « Les Aventuriers du Secteur Nord » de Nédélec recevaient la population pour un dîner partage.



Le soleil au rendez-vous, l'activité aura permis un bel échange multigénérationnel entre les enfants, les parents, grands-parents et les autres membres de la communauté. Les enfants ont fièrement partagé leur quotidien estival avec un diaporama des meilleurs moments de l'été et en offrant, aux visiteurs, un petit plat de bleuets cueilli lors de leur sortie à la Bleuetière du Montreuil. Les différents intervenants communautaires ont généreusement prêté main-forte aux enfants, assurant le service du repas, permettant ainsi de connaître et d'échanger avec la population locale.

Une belle initiative qui assurément reviendra l'an prochain!





*Camp de jour:
Les aventuriers
du secteur Nord
été 2023*



TABLE DE CONCERTATION VIE CITOYENNE DE NÉDÉLEC



Parce que notre camp de jour n'aurait pu exister sans leur participation ou leurs appuis financiers.

MERCI À NOS PARTENAIRES

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de l'Abitibi-
Témiscamingue

Québec

Club de l'âge d'or de Nédélec

Casse-croûte Rollet

Entreprise céréalière Groux Inc.



DES PRAZ
BOUCHERIE

Sentier
urbain



Bleuetière
du Montreuil

cjet | Carrefour
Jeunesse-Emploi
du Témiscamingue

LOISIR ET SPORT
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Québec

Entente de développement culturel



Les
Producteurs
de lait
du Québec



ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC



Comptoir
Jean XXIII
inc.

Hamster

Services Informatiques Logitem Inc.
"Librairie Servidec" Galeries Ville-Marie
Tél. : 819-629-2816 - 888-302-2816
Fax : 819-629-2759

YVON
CHAMPOUX



Municipalité de Nédélec

33, Principale - C.P. 70 - Nédélec (Québec) J0Z 2Z0

Téléphone : (819) 784-3311 - Télécopieur : (819) 784-2126

Courriel : nedelec@mrctemiscamingue.qc.ca

AVIS PUBLIC D'INFORMATION ET DE CONSULTATION Projet de règlement de taxation de la dégradation du paysage

Prenez avis que le conseil municipal de Nédélec prévoit adopter un règlement de taxation des nuisances visibles du chemin municipal, MTQ ou privé. En octobre 2023, la municipalité prévoit réaliser un inventaire des nuisances visibles (jusqu'à une distance de 100 mètres) à partir d'un chemin municipal, MTQ et privé. Les items suivants seront inventoriés :

- Pneus qui ne sont pas intégrés à l'aménagement paysager
- Électroménagers (laveuse, sècheuse, lave-vaisselle, frigo, cuisinière, four, poêle)
- Équipements sanitaires (baignoire, douche, toilette, lavabo, évier)
- Meubles détériorés, non fonctionnels
- Tapis et autres couvre-planchers
- Réservoirs non utilisés de plus de 1 pied cube
- Ferraille
- Palettes
- Matériaux de construction en désordre
- Vieilles autos, vieux camions, vieux autobus détériorés, accidentés ou hors d'état de fonctionner

Les propriétaires des terrains sur lesquels ces nuisances visuelles auront été identifiées, recevront une lettre leur demandant de nettoyer leur terrain ou de cacher les nuisances par un bâtiment, une haie, une clôture opaque, une housse ou un autre écran et ce avant le 15 novembre 2023. Les propriétaires des terrains sur lesquels des nuisances sont toujours visibles, se verront imposer une taxe spéciale de 1000\$ sur leur compte de taxes 2024. Ce montant pourra être révisé chaque année par le conseil municipal, tant que les nuisances seront visibles.

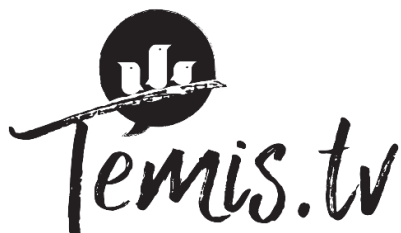
Seront exemptés de cette taxe :

- Les garages et autres commerces, si la nuisance visuelle est reliée à leur domaine d'activité (exemple : un garage qui entrepose des véhicules accidentés à l'extérieur)
- Les fermes et les serres, si la nuisance visuelle est reliée à leur domaine d'activité (exemple : vieux équipements agricoles. Cependant, une vieille sècheuse qui traîne en façade sera considérée comme taxable)

La qualité de vie et le développement du tourisme sont importants pour la municipalité. Tous les citoyens sont invités à embellir leur propriété pour donner une belle image de leur voisinage et de la municipalité. La taxe spéciale proposée est un incitatif pour nettoyer les terrains sur lesquels sont visibles des nuisances. Ce n'est pas une façon de régulariser la présence de ces nuisances. La municipalité garde son droit d'imposer des amendes en vertu de ses règlements de nuisances et de zonage.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au bureau municipal. Les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ce projet de règlement peuvent envoyer leurs commentaires à la municipalité jusqu'à 16h le 14 septembre 2023.

La direction



**La Télévision communautaire du Témiscamingue (TV Témis)
convoque tous ses membres à leur**

24^e ASSEMBLÉE ANNUELLE

Mardi 19 septembre 2023 à 19 h

AU FOSSILARIUM

5 rue Principale Sud, Notre-Dame-du-Nord



*TV Témis y présentera ses résultats de
dernière et vous fera part de ses objectifs pour 2023-2024!*

l'année

BIENVENUE À TOUTE LA POPULATION TÉMISCAMIENNE !

PROJET D'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE 2023

1. Nomination d'un(e) président(e) et secrétaire d'assemblée;
2. Ouverture de la séance et vérification du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour de la 24^e assemblée annuelle des membres;
4. Lecture et adoption du procès-verbal de la 23^e assemblée annuelle du 22 juin 2022;
5. Présentation du rapport d'activités 2022-2023;
6. Priorités 2023-2024;
7. Présentation du rapport financier 2022-2023;
8. Nomination d'une firme comptable pour l'exercice financier de 2023-2024;
9. Élections des postes au sein du conseil d'administration (Postes 1,3,5,7);
10. Varia;
11. Clôture de la séance.

Coiffure Sylvie Plus a le plaisir d'accueillir une nouvelle coiffeuse. Cindy avec 17 ans d'expériences, vous offrira ses services de BARBIÈRE en français et en anglais. Plus besoin de vous soucier de votre rendez-vous, présentez-vous quand vous êtes dû! Voici les heures de Walk-in:

-les mardis de 9h à 17h,

-les mercredis de 9h à 18h30 et

-les jeudis de 9h à 17h

au Phare du Nord app. 210 à Notre-Dame du Nord. Il sera un plaisir pour Cindy de vous servir dès MARDI LE 12 SEPTEMBRE 2023. Pour joindre le Salon, faites le 819-629-6767 ou écrivez-nous via messenger sur Facebook: Coiffure Sylvie plus .



LES JOURNÉES DU PATRIMOINE RELIGIEUX

Le samedi 9 septembre 2023

13 h à 15 h

Visite libre ou guidée de l'église
Saint-Urbain de Rémigny

avec notre historien, Monsieur René Daoust

*Venez prendre un café, un thé, une tisane ou un
chocolat chaud gratuit avec nous*

Exposition temporaire de maquettes de
bâtiments historiques et du pont couvert de Rémigny

La Brocante

au sous-sol, vente d'articles de seconde main à bon prix
au profit de l'église

16 h 30

Messe traditionnelle

avec chants en latin

Pour informations : Jocelyne Laforge 819-761-2154

La Brocante

au sous-sol de l'église à Rémigny pour
un vaste choix d'articles de seconde main vendu à bon prix
par des bénévoles au profit de notre belle église !

MERCREDI :
13 h à 15 h 30
ET
19 h à 21 h

Pour informations : Jocelyne Laforge (819-761-2154)

Marché public



de Rémigny

Le samedi 30 septembre 2023

13 h à 16 h, au village

**Nos exposants passionnés seront présents
pour que vous puissiez vous faire plaisir en
vous procurant des produits locaux
artisanats, pois, betteraves, oignons, fèves, carottes, zucchini,
poivrons, courges, œufs frais et plus**

Dinez au Camping Rémigny nature temis AY
et asseyez-vous dans la salle à manger accessible.
Au plaisir de vous accueillir dans notre beau village !

Suivez-nous sur Facebook

<https://www.facebook.com/MarchePublicRemigny>

Pour informations : Jocelyne Laforge 819-761-2154

TÉLÉ BINGO

Canal 97 sur Cablevision du Nord OU suivez le lien sur www.temis.tv

BINGO SPÉCIAL DE LA RENTRÉE

6 septembre 2023



Gros lot de
1500 \$

200 \$ pour le signe +

500 \$ pour Carte Double Action



Carte de bingo Régulière : **10 \$**

Carte de bingo Double Action : **5 \$**



Visitez temis.tv pour avoir la liste des points de vente des cartes!

18 ans et + #licence : LIC202106030315-01

Horaire SEPTEMBRE 2023 dans les paroisses du secteur Nord du Témiscamingue

1^{er} dimanche du mois

Samedi 2 sept.

Dimanche 3 sept. ~~9 h 30~~ — ~~Messe à Angliers~~
 9 h 30 Prière communautaire à St-Bruno
 11 h Prière communautaire à St-Eugène
 11 h Prière communautaire à Notre-Dame-du-Nord
 ~~16 h~~ — ~~Messe à Guérin~~

Lundi 4 sept.

Mardi 5 sept. ~~10 h~~ — ~~Messe au Pavillon Tête-du-Lac~~
 ~~14 :30~~ — ~~Messe à la maison de Jérémie St-Bruno~~

Mercredi 6 sept.

Jeudi 7 sept. ~~10 h~~ — ~~Messe au Phare, N-D-du-Nord~~ Retour de notre curé.

Vendredi 8 sept. 18 h Formation confirmation à Ville-Marie

2^e dimanche du mois

Samedi 9 sept. 9 h à 20 h Formation confirmation à Ville-Marie
 16 :30 Messe en latin à Rémigny

Dimanche 10 sept. 9 h 30 Messe à St-Bruno
 11 h Messe à Notre-Dame-du-Nord
 11 h Prière communautaire à St-Eugène

Lundi 11 sept. 9 h Conseil témiscamien de la catéchèse à Ville-Marie

Mardi 12 sept. 10 h Messe au Pavillon Tête-du-Lac
 14 :30 Messe à la maison de Jérémie St-Bruno

Mercredi 13 sept. 19 h Rencontre interfabriques à St-Bruno

Jeudi 14 sept. 10 h Messe au Phare, N-D-du-Nord
 17 h Rencontre des vendeurs Coffre au trésor

3^e dimanche du mois

Samedi 16 sept. 13 :30 Réunion Fabrique de Rémigny
 16 h Messe à Rémigny

Dimanche 17 sept. 9 h 30 Messe à Angliers
 9 h 30 Prière communautaire à St-Bruno
 11 h Messe à St-Eugène
 11 h Prière communautaire à Notre-Dame-du-Nord

Lundi 18 sept.	9 h	Conseil témiscamien de la catéchèse à Ville-Marie
	19 h	Conseil de Fabrique St-Joseph
Mardi 19 sept.	10 h	Messe au Pavillon Tête-du-Lac
	14 :30	Messe à la maison de Jérémie St-Bruno
Mercredi 20 sept.	16 h	Enregistrement messe pour diffusion
	19 h	Conseil d'administration Notre-Dame-du-Nord en Sané
Jeudi 21 sept.	9 h	Prière des prêtres (zoom)
	10 h	Messe au Phare, N-D-du-Nord

4^e dimanche du mois

Samedi 23 sept.

Dimanche 24 sept.	9 h 30	Messe à St-Bruno
	11 h	Messe à Notre-Dame-du-Nord
	11 h	Prière communautaire à St-Eugène
	15 h	Assemblée générale annuelle Éveil JÉR-AYA à St-Bruno

Lundi 25 sept. a.m. Conseil témiscamien de la catéchèse à Ville-Marie

Mardi 26 sept. 10 h Messe au Pavillon Tête-du-Lac
14 h 30 Messe à la maison de Jérémie St-Bruno

Mercredi 27 sept. 16 h Enregistrement messe pour diffusion

Jeudi 28 sept. 9 h Prière des prêtres (zoom)
10 h Messe au Phare, N-D-du-Nord
19 :30 Conseil de Fabrique St-Eugène

1^{er} dimanche du mois

Samedi 30 sept. midi Mariage à Montréal / R.D.

Dimanche 1^{er} octobre 9 h 30 Messe à Angliers
9 h 30 Prière communautaire à St-Bruno
11 h Messe à St-Eugène
11 h Prière communautaire à Notre-Dame-du-Nord
16 h Messe à Guérin



Massothérapie

Massage : détente, thérapeutique, énergétique, pierres chaudes, drainage lymphatique, femme enceinte

Consultation en Naturothérapie

L'objectif de la naturothérapie est de stimuler les facteurs favorisant la santé autant que d'atténuer les facteurs défavorables à une santé optimale.

Soins de corps

Harmonisation des chakras

Reiki

Distributrice des produits d'herboristerie

LA CLEF DES CHAMPS

Reçu pour assurance disponible

Possibilité de rendez-vous à votre domicile pour 4 personnes et plus

Annie Pelchat

59, Principale Nédélec

819. 784. 2008anniepelchat47@hotmail.com





ASSEMBLÉE
NATIONALE
DU QUÉBEC



DANIEL BERNARD

DÉPUTÉ DE ROUYN-NORANDA-TÉMISCAMINGUE

☎ 819 763-3047

📍 170 avenue Principale, #103
Rouyn-Noranda (QC) J9X 4P7

✉ Daniel.Bernard.RNT@assnat.qc.ca

OFFRE D'EMPLOI

- BÉARN
- GUÉRIN
- LORRAINVILLE

MAHEUX

DEPUIS 1958

JOIGNEZ-VOUS
À NOTRE ÉQUIPE



 **POSTULEZ
MAINTENANT**

**VISITEZ NOTRE
SITE WEB
CONDUCTEUR.PRO**

1-855-374-6060



AFIN DE LIMITER LE RISQUE DE PROPAGATION, NOUS ADAPTONS NOTRE OFFRE DE SERVICE



Pour connaître les centres de services toujours accessibles : desjardins.com/covid-19 et sur notre application mobile

Nous sommes là pour vous et nous continuerons de l'être.

ACCESSIBILITÉ 24 HEURES SUR 24, 7 JOURS SUR 7

- 1 800 CAISSES
- desjardins.com
- m.desjardins.com
- Dépôt de chèque par appareil mobile
- Guichets automatiques et achats avec retraits chez les marchands

 **Desjardins**

Feuilleton – Informations générales

Pour diffuser dans la prochaine édition :

Déposez vos articles et vos petites annonces dans la porte du bureau municipal (dans la fente), située à l'entrée du bureau de poste.

OU

Envoyez-les par courriel lefeuilleton@hotmail.com.

Les textes doivent être dactylographiés ou écrits lisiblement, sinon ils seront rejetés. Les messages doivent être signés de votre nom pour paraître dans le journal.

Prochaine date de tombée : 20 septembre 2023

Prochaine date de parution : 1^{er} octobre 2023



POLITIQUE DES COÛTS DE PUBLICITÉ EN VIGUEUR

**Gratuit pour les organismes*

**30\$/an pour les entreprises, FORMAT carte professionnelle.*

FORMAT	1	10 parutions		
	parution	ENTREPRISE LOCALE		ENTREPRISE DE L'EXTÉRIEUR
Carte professionnelle		30.00\$		30.00\$
¼ de page	5.00\$	35.00\$		40.00\$
½ page	10.00\$	90.00\$		95.00\$
¾ page	15.00\$	135.00\$		140.00\$
1 page	20.00\$	185.00\$		190.00\$

Faites parvenir votre paiement à l'ordre de : Éducation populaire, 638 Route 101, Nédélec (Qc) J0Z 2Z0

Petites annonces : 2 \$ la parution

(Envoyez le texte et le paiement au bureau municipal tel qu'indiqué plus haut.)

Équipe du journal Le Feuilleton

- Réception d'articles, rédaction, traitement de texte et mise en page : Josée Hamelin
- Révision des textes : Josée Hamelin
- Impression : comité d'Éducation populaire

Renseignements :

via courriel lefeuilleton@hotmail.com

Important : Le comité d'Éducation populaire se réserve le droit de refuser la publication de certains articles et de raccourcir les messages.



POINTS DE SERVICE Secteur Nord

Septembre 2023

	Rémigny	Nédélec	Rémigny Prélèvements 8h à 10h	Nédélec Prélèvements 8h à 10h	1 Présente au bureau, endroit variable selon les besoins
	4 Férié Fête du travail	5 Nédélec	6 Rémigny Prélèvements 8h à 10h	7 Nédélec Prélèvements 8h à 10	8 Présente au bureau, endroit variable selon les besoins
	11 Rémigny	12 Nédélec	13 Rémigny Prélèvements 8h à 10h	14 Nédélec Prélèvements 8h à 10h Réunion VM en pm	15 Présente au bureau, endroit variable selon les besoins
	18 Rémigny	19 Nédélec	20 Rémigny Prélèvements 8h à 10h	21 Nédélec Prélèvements 8h à 10h	22 Présente au bureau, endroit variable selon les besoins
	25 Rémigny	26 Nédélec	27 Rémigny Prélèvements 8h à 10h	28 Nédélec Prélèvements 8h à 10h	29 Présente au bureau, endroit variable selon les besoins

Pour un rendez-vous avec l'infirmière Alexandra Fournier (Conseils-santé, signes vitaux, prises de sang, injections, lavement d'oreille, pansement, retrait de points de suture etc. :

Vous devez appeler pour prendre rendez-vous pour les prises de sang

Rémigny : 819-761-3491

Nédélec : 819-784-4541

Monika Touzin TS du secteur Nord volet psychosocial et soutien à domicile : **873-998-8554**

Son horaire de travail est du mardi au jeudi.

Laissez un message et nous vous recontacterons le plus tôt possible

Bonne rentrée!
Votre infirmière Alexandra et votre travailleuse sociale Monika



Septembre



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					<u>1</u>	<u>2</u>
<u>3</u>	<u>4</u> Bureau municipal fermé	<u>5</u>	<u>6</u> Éco-centre 16h à 19 h	<u>7</u> BAC BLEU	<u>8</u>	<u>9</u> Éco centre <u>8h à 12h</u>
<u>10</u>	<u>11</u>	<u>12</u>	<u>13</u> Éco-centre 16h à 19 h	<u>14</u> BAC VERT BAC Noir Biblio 19 h à 20 h 00	<u>15</u>	<u>16</u>
<u>17</u>	<u>18</u> Conseil municipal 19h	<u>19</u>	<u>20</u> Éco-centre 16h à 19 h	<u>21</u> BAC BLEU Biblio 19 h à 20 h 00	<u>22</u>	<u>23</u>
<u>24</u>	<u>25</u>	<u>26</u>	<u>27</u> Éco-centre 16h à 19 h	<u>28</u> BAC VERT Biblio 19 h à 20 h 00	<u>30</u>	<u>30</u>